



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Directive européenne sur les droits d'auteur

Question écrite n° 10883

Texte de la question

M. Gabriel Attal attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la directive européenne sur les droits d'auteur. Désapprouvée le 5 juillet 2018 en séance plénière au Parlement européen, elle sera soumise au vote en septembre de la même année. Visant à réformer les droits d'auteur, cette directive s'attacherait à rééquilibrer le partage de valeurs entre les ayants droit et les plateformes numériques qui diffusent leurs contenus. Il lui demande donc la position du Gouvernement sur ce sujet européen et les voies envisagées pour une meilleure rémunération des auteurs et des artistes.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Attal](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10883

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2018](#), page 6247

Question retirée le : 20 novembre 2018 (Fin de mandat)